

Communiqué de presse

Paris, le 29 janvier 2020

Semences de maïs : l'urgence !

Après avoir réélu Pierre Vincens à sa Présidence, le Conseil d'Administration d'AGPM MAÏS SEMENCE, réuni ce 28 janvier, a fait le constat d'une nouvelle dégradation de la situation économique des exploitations productrices de semences de maïs, alors même qu'un programme de production en nette hausse au niveau européen et français se profile pour 2020. Face à cette situation, une revalorisation des prix à la production est vitale pour le maintien de la multiplication sur de nombreuses exploitations.

En effet, les derniers chiffres communiqués par la F.N.P.S.M.S (Fédération Nationale de la Production de Semences de Maïs et de Sorgho) sur la base d'une étude commanditée à CER FRANCE, font état d'une nouvelle dégradation des marges à la production pour la campagne 2018, avec des chiffres d'affaires en retrait et une hausse des coûts de production. Les marges brutes reculent ainsi de 7 % pour atteindre leur plus faible niveau depuis 2007 ! Les résultats techniques 2019, pénalisés par les aléas climatiques, ne devraient qu'accentuer cette tendance.

Dans un contexte d'augmentation des plans de production 2020 et d'une demande dynamique sur le marché, les producteurs attendent que des mesures responsables soient prises d'urgence par les partenaires de la filière. À court terme, une revalorisation des prix à la production s'impose dès 2020. À moyen terme, AGPM MAÏS SEMENCE, attend que des clauses de répartition de la valeur entre agriculteurs, établissements et acheteurs, prévues dans la nouvelle convention type, puissent être débattues par les acteurs de la filière.

Sans ces réponses adaptées, les entreprises prennent le risque de voir se déliter le réseau de production le plus performant de l'UE, qui permet à la France d'être le 1er producteur européen et le 1er exportateur mondial de semences de maïs.

« Les prochaines semaines seront décisives pour l'avenir de notre réseau. Il est de notre responsabilité d'apporter une lecture précise de la situation économique de notre filière aux producteurs de semences de maïs en vue de leurs arbitrages à court et moyen termes. C'est ce qu'AGPM MAÏS SEMENCE fera dans les prochains jours » déclare Pierre Vincens, Président d'AGPM MAÏS SEMENCE.

Contacts presse :

Anne KETTANEH

Communication AGPM : Tél. + 33 1 44 31 10 96 - +33 6 83 22 05 01